

AR PREFECTURE

083-218300341-20200731-CCAS2020\_01\_011-DE  
Regu le 05/08/2020

# CCAS de CARQUEIRANNE



Carqueiranne  
Station Balnéaire

**RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020**  
**Conseil d'Administration du 31 juillet 2020**

## SOMMAIRE

### **PREAMBULE**

- 1. PRESENTATION DU C.C.A.S.**
- 2. LE CADRE JURIDIQUE**
- 3. LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE**
- 4. L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE**
- 5. LES RESSOURCES HUMAINES**
- 6. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020**
- 7. L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**
- 8. L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**
- 9. LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES**

# PREAMBULE

Le code général des collectivités territoriales prévoit pour les communes de 3 500 habitants et plus, la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires au sein du conseil municipal dans un délai de deux mois précédant le vote du budget primitif. Cette disposition s'applique au C.C.A.S. des communes concernées.

Le rapport d'orientations budgétaires permet à l'ensemble des membres du conseil d'administration de disposer d'informations complètes relatives à la préparation du processus budgétaire.

Quant aux actions relevant de la section de fonctionnement, il retrace les évolutions des principales masses budgétaires, telles qu'elles résultent des orientations politiques fixées, mais également des contraintes extérieures qui s'imposent à la collectivité.

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) a enrichi le DOB en prévoyant que le débat porte également « sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution des caractéristiques de l'endettement de la collectivité ».

Puis la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 a apporté d'autres compléments visant à l'amélioration de la transparence financière, tels que :

- La présentation par l'exécutif de la collectivité à son assemblée délibérante avant l'examen du budget, d'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.
- Le rapport de présentation du DOB comporte en plus une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment en matières de ressources humaines l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Enfin, ces obligations d'information ont été renforcées par l'article 13 de la loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018 qui prévoit que ce rapport doit aussi présenter les objectifs de la collectivité concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et l'évolution du besoin de financement annuel.

Ce rapport sert de base au débat de l'assemblée délibérante et il en est pris acte par une délibération spécifique.

La crise sanitaire actuelle a bouleversé le calendrier politique municipal de sorte que le Budget 2020 va être adopté fin juillet et sera un budget de transition. Il tiendra compte des nouvelles dépenses imposées par le contexte et notamment l'ensemble des équipements de protection mais aussi de la réduction des dépenses et des recettes liées à l'annulation de la plupart des événements.

## 1. PRESENTATION DU C.C.A.S.

Le CCAS est un établissement public administratif de constitution obligatoire dans les communes de plus de 1.500 habitants. C'est une personne morale de droit public à compétence spécialisée s'exerçant sur le territoire communal.

Outre le Maire de la Commune, Arnaud LATIL, Président de droit du centre communal d'action sociale (CCAS), le conseil d'administration du CCAS est composé à parité de 4 membres élus par le conseil municipal en son sein, et de 4 membres nommés par le Maire, choisis parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune. Cette parité apporte une cohérence d'intervention forte car elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et de la société et qu'elle induit des coopérations négociées entre les élus, le monde associatif et les professionnels.

Le conseil d'administration se réunit au moins 1 fois par trimestre.

Le CCAS dispose de son propre personnel et de son propre budget. Son budget possède ses propres dépenses et recettes, et bénéficie d'une subvention d'équilibre annuel versée par la commune.

Les compétences du C.C.A.S. sont définies par le Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF) et sont de deux ordres : les missions obligatoires, confiées par la loi et les missions facultatives, décidées par la Municipalité dans le cadre des compétences prévues par la réglementation.

### Missions obligatoires du C.C.A.S. :

- Il participe à l'instruction des dossiers d'aide sociale légale (APA, aide sociale, MDPH...),
- Il procède à la domiciliation des personnes sans résidence stable,
- Il tient un fichier des demandes de prestations d'aide sociale légale et facultative,
- Il réalise une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) dans l'année qui suit chaque renouvellement du conseil municipal.

### Missions facultatives du C.C.A.S. :

Dans le cadre de ses missions facultatives, le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Ces actions correspondent à des besoins identifiés sur le territoire communal et illustrent l'engagement de la politique sociale de la municipalité. Il s'agit de prestations adaptées à des publics spécifiques : personnes en situation précaire, personnes âgées ou handicapées, familles etc. :

- Gestion d'un Etablissement Social ou Service Médico-Social (E.S.S.M.S.) à savoir une résidence autonomie de 36 studios,
- Gestion d'un E.S.S.M.S. à savoir un service d'aide et d'accompagnement à domicile en faveur d'une centaine de bénéficiaires,
- Gestion d'un service de portage de repas à domicile pour 80 bénéficiaires environ (100 lors de la période de confinement),
- Gestion d'un service de téléalarme pour 70 bénéficiaires environ,
- Gestion d'un foyer communal des anciens, une quinzaine d'utilisateurs par jour environ,
- Gestion d'un cimetière d'environ 1 800 concessions,
- Gestion des logements sociaux,
- Attribution d'aides et secours d'urgence
- Tenue de permanences : assistantes sociales, avocats, notaires, conciliateur, aide aux entreprises, insertion, psychologue, élus,
- Transport : bus du marché pour les anciens, environ 20 utilisateurs ; orientation des anciens pour les cartes séniors du réseau mistral,
- Organisation d'animations : journées de l'âge d'or (2 journées), sortie des séniors (300 participants), repas de Noël (600 participants),
- Coordination et participation à l'organisation du Téléthon,
- Vaccination contre la grippe.

AR PREFECTURE

083-218300341-20200731-CCAS2020\_01\_011-DE  
Regu le 05/08/2020

PRESENTATION DU C.C.A.S.

**LE CADRE JURIDIQUE**

LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE

L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE

LES RESSOURCES HUMAINES

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

## **2. LE CADRE JURIDIQUE**

**LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**LA LOI MAPTAM DU 27 JANVIER 2014**

**LA LOI NOTRe DU 7 AOUT 2015**

**ARTICLE 13 DE LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES DU 22 JANVIER 2018**

AR PREFECTURE

083-218300341-20200731-CCAS2020\_01\_011-DE  
Regu le 05/08/2020

PRESENTATION DU C.C.A.S.

LE CADRE JURIDIQUE

**LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE**

L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE

LES RESSOURCES HUMAINES

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

### 3. LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE

#### EXECUTION DU BUDGET 2019 SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES

	<b>70</b> Recettes service d'aide à domicile et remboursements charges de personnel des budgets annexes	<b>74</b> Subvention commune	<b>75</b> Recettes portage repas à domicile
<b>CA 2017</b>	1 655 597	802 134	152 432
<b>CA 2018</b>	1 491 672	667 317	151 760
<b>CA 2019</b>	1 466 895	688 220	151 164

**LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE****EXECUTION DU BUDGET 2019 SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

	<b>011</b> Charges courantes d'exploitation (eau, électricité, téléphone, syndic, remboursement portage...)	<b>012</b> Charges de personnel ( total SAD + RW + administratifs CCAS)	<b>65</b> Subventions de fonctionnement versées aux budget de la résidence Wetzel et du service d'aide à domicile	<b>66</b> Charges financières (intérêts emprunts)	<b>67</b> Charges exceptionnelles
<b>CA 2017</b>	683 925	1 362 746	454 590	46 354	0
<b>CA 2018</b>	592 435	1 215 310	416 244	40 895	82
<b>CA 2019</b>	590 992	1 232 217	404 432	37 286	0

AR PREFECTURE

083-218300341-20200731-CCAS2020\_01\_011-DE  
Regu le 05/08/2020

PRESENTATION DU C.C.A.S.

LE CADRE JURIDIQUE

**LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE**

L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE

LES RESSOURCES HUMAINES

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

## LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE

### EXECUTION DU BUDGET 2019 SECTION INVESTISSEMENT - RECETTES

	<b>10</b> Fond de compensation de TVA (récupération TVA)	<b>13</b> Subventions d'investissement (commune)	<b>16</b> Emprunts contractés
<b>CA 2017</b>	3 166	163 500	0
<b>CA 2018</b>	2 170	50 000	0
<b>CA 2019</b>	2 611	116 000	0

**LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE****EXECUTION DU BUDGET 2019 SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES**

	<b>16</b> Remboursement capital emprunts	<b>21</b> Dépenses d'investissements (travaux, acquisition matériel...)
<b>CA 2017</b>	100 640	32 732
<b>CA 2018</b>	105 079	62 354
<b>CA 2019</b>	109 719	9 970

**LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE****EVOLUTION DES RATIOS REGLEMENTAIRES**

	Dépenses Réelles Fonctionnement/ POPULATION	Recettes Réelles Fonctionnement/ POPULATION	Dépenses d'Équipement Brut / POPULATION	ENCOURS DETTE / POPULATION
<b>CA 2017</b>	250,75	258,38	3,22	95,95
<b>CA 2018</b>	222,82	232,08	6,13	85,57
<b>CA 2019</b>	226,18	230,32	1,00	75,90

AR PREFECTURE

083-218300341-20200731-CCAS2020\_01\_011-DE  
Regu le 05/08/2020

PRESENTATION DU C.C.A.S.  
LE CADRE JURIDIQUE  
LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE  
**L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE**  
LES RESSOURCES HUMAINES  
LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020  
L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT  
L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT  
LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

## 4. L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE

### ENDETTEMENT

#### **CAPITAL RESTANT DÛ AU 01/01/2020**

- 760 056,25 €

#### **EXTINCTION DE LA DETTE**

- DUREE DE VIE MOYENNE : 2 ANS
- EXTINCTION DE LA DETTE : 2027

#### **CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS EN COURS**

- 100% DES EMPRUNTS SONT A TAUX FIXES
- TAUX MOYEN GLOBAL: 4,03%

La renégociation de 3 emprunts avec le Crédit Agricole en fin d'année 2019 permettra au cours de l'année 2020 de parvenir à un taux moyen de 2,10 %.

**L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE****POLITIQUE TARIFAIRE**

	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<b>RESIDENCE WETZEL PRIX DE JOURNEE</b>	43.38 <i>(Tarifs arrêtés par le CD83)</i>	43.51 <i>(Tarifs arrêtés par le CD83)</i>
<b>SAAD PAYANTS</b>	22	22
<b>PORTAGE DES REPAS</b>	9	9
<b>PARTICIPATION SORTIE DES SENIORS</b>	10	10

AR PREFECTURE

083-218300341-20200731-CCAS2020\_01\_011-DE  
Regu le 05/08/2020

PRESENTATION DU C.C.A.S.  
LE CADRE JURIDIQUE  
LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE  
L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE  
**LES RESSOURCES HUMAINES**  
LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020  
L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT  
L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT  
LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

## 5. LES RESSOURCES HUMAINES

### EVOLUTION DES EFFECTIFS - RETROSPECTIVE

	01/01/2017	01/01/2018	01/01/2019
TITULAIRES / STAGIAIRES	36	33	34
CONTRACTUELS	8	5	4
CONTRATS AIDES	0	0	0

**LES RESSOURCES HUMAINES**

## PRESENTATION DETAILLEE DES DEPENSES DE PERSONNEL 2019

## Titulaires et Stagiaires

	Traitement de base	Régime indemnitaire	NBI	IHTS
CCAS	662 542,97	84 811,15	6 652,72	11 399,12

## Contractuels

	Emplois Aidés	Vacataires	Saisonniers	Contractuels
CCAS	0	1 193,76	1 610,37	75 964,21

## LES RESSOURCES HUMAINES

### DUREE EFFECTIVE DU TEMPS DE TRAVAIL

#### LE DISPOSITIF ACTUEL

- 1 530 HEURES EFFECTIVES ANNUELLES
- DISPOSITIF PLUS FAVORABLE JUSQU'EN 1997 REVISE A LA BAISSSE EN 1998

#### LES BASES REGLEMENTAIRES

- 1 607 HEURES EFFECTIVES ANNUELLES

LA VILLE A LANCÉ EN 2016 UNE NÉGOCIATION SUR LE TEMPS DE TRAVAIL AVEC LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET LES AGENTS AFIN D'APPLIQUER LES 1607 HEURES ANNUELLES.

A CE JOUR, LA PHASE DE CONCERTATION SE POURSUIT, LE DISPOSITIF DEVRA ABOUTIR A UN ACCORD AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES AU PLUS TARD UN AN APRÈS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES, POUR UNE MISE EN APPLICATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022 DERNIER DÉLAI.

AR PREFECTURE

083-218300341-20200731-CCAS2020\_01\_011-DE  
Regu le 05/08/2020

PRESENTATION DU C.C.A.S.  
LE CADRE JURIDIQUE  
LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE  
L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE  
**LES RESSOURCES HUMAINES**  
LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020  
L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT  
L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT  
LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

## LES RESSOURCES HUMAINES

### EVOLUTION DES EFFECTIFS PROSPECTIVES 2020

01/07/2020	CCAS
TITULAIRES / STAGIAIRES	33
CONTRACTUELS	2
CONTRATS AIDES	0
RECRUTEMENTS PREVUS 2020	0
DEPARTS RETRAITE 2020	0

## **6. LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020**

### **LES OBJECTIFS PRIORITAIRES**

#### **CONFORTER ET AMELIORER LE NIVEAU DE QUALITE DU SERVICE RENDU**

- ACCUEIL INFORMATION ET ORIENTATION
- RESIDENCE WETZEL
- SERVICES D'AIDE A DOMICILE : AIDE A DOMICILE – PORTAGE DE REPAS – TELEALARME
- LIEN SOCIAL (organisation de manifestations à destination des séniors)
- CIMETIERE

#### **SOUTENIR LA POLITIQUE MUNICIPALE DU MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES**

- INFORMATION SUR LES DROITS DES USAGERS
- SUBVENTION AUX BUDGETS DU SERVICE D'AIDE A DOMICILE ET DE LA RESIDENCE WETZEL
- MISE EN OEUVRE DU CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) AVEC LE CD83 POUR LA RESIDENCE WETZEL (ateliers pour la préservation de l'autonomie)

**7. L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

CHAPITRE	DEPENSES					RECETTES		
	011 Charges courantes d'exploitation (eau, électricité, téléphone, remboursement portage...)	012 Charges de personnel (total CCAS + budgets annexes)	65 Subventions de fonctionnement versées aux budget de la résidence Wetzet et du service d'aide à domicile	66 Charges financières (intérêts emprunts)	67 Charges exceptionnelles	70 Recettes service d'aide à domicile + remboursement charges de personnel des budgets annexes	74 Subvention commune	75 Recettes portage repas à domicile
CA 2019	590 992	1 232 217	404 432	37 286	0	1 466 895	688 220	151 164
BP 2020	719 758	1 285 000	418 370	27 693	2 000	1 534 131	809 500	200 000

**8. L'EVOLUTION DE LA SECTION INVESTISSEMENT**

CHAPITRE	DEPENSES			RECETTES		
	16 Emprunts contractés	20 Immobilisation incorporelles (logiciels...)	21 Dépenses d'investissements (travaux, acquisition matériel...)	10 Fond de compensation de TVA (récupération TVA)	13 Subventions d'investissement	16 Emprunts contractés
CA 2019	109 719	0	9 970	2 611	116 000	0
BP 2020	492 819*	15 000	87 176	10 000	100 000	378 161*

L'augmentation importante du Chapitre 16 par rapport aux exercices antérieurs s'explique par l'inscription en dépenses et recettes des écritures de renégociation de trois emprunts avec le Crédit Agricole pour une somme de 378 161 €.

**9. LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES****POLITIQUE DE L'ACCUEIL DU PUBLIC**

<b>OBJECTIFS</b>	Favoriser l'accueil et l'orientation des usagers, quelque soit la demande
<b>STRUCTURES ET SERVICES CONCERNES</b>	CCAS - RESIDENCE WETZEL – FOYER COMMUNAL DES ANCIENS - CIMETIERE
<b>DISPOSITIFS ENVISAGES</b>	Formation / Polyvalence des agents
<b>ACTIONS 2020 PREVUES</b>	Modélisation des documents de communication destinés au public Formation des agents d'accueil Mise en accessibilité selon l'Agenda D'Accessibilité Programmé (AD'AP) Mise à disposition d'un gardien au cimetière

## LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

### POLITIQUE MAINTIEN A DOMICILE

<b>OBJECTIFS</b>	<p>Favoriser le maintien à domicile des séniors à travers les services d'aide à domicile (SAD) et une résidence autonomie          Garantir la sécurité et l'entretien des structures d'accueil          Accompagnement social          Prévenir les Risques liés aux Activités Physiques (PRAP) pour les aides à domicile          Améliorer cadre de vie des résidents de la résidence autonomie</p>
<b>STRUCTURES ET SERVICES CONCERNES</b>	<p>Service d'aide à domicile          Résidence Wetzel (RW)          Service de téléalarme          Portage des repas à domicile</p>
<b>DISPOSITIFS ENVISAGES</b>	<p>Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec le CD83 pour la RW          Renouvellement de l'autorisation du CD83 pour le SAD          Veille juridique en matière de sécurité des structures d'accueil          Augmentation du niveau des moyens matériels (COVID)          Poursuite du plan de formation des agents          Améliorer la sécurité et l'entretien de la résidence autonomie          Améliorer la qualité du service rendu</p>
<b>ACTIONS 2020 PREVUES</b>	<p>Mise en œuvre des actions prévues au CPOM pour la RW          Accompagnement et visites au domicile des bénéficiaires du SAAD et de la RW          Remplacement du gardien de la R.W. à demeure          Réfection des studios à la RW          Aménagement et entretien du jardin de la R.W.          Remplacement du matériel usagé de la R.W. : matériel de cuisine, volets          Formation des agents : PRAP, groupes de parole, pathologies du vieillissement          Développement des animations à la R.W.          Développement des questionnaires de satisfaction pour la R.W. et le SAD          Création de cartes professionnelles pour les agents du SAD          Réalisation et étude des questionnaires de satisfaction pour le SAD et la RW</p>

**LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALE****POLITIQUE ANIMATION SENIORS**

<b>OBJECTIFS</b>	Développer un lien social en faveur des séniors Organiser les évènements majeurs en matière d'animation Développer les animations du foyer communal des anciens Développer les animations à la R.W.
<b>STRUCTURES ET SERVICES CONCERNES</b>	Administration générale du CCAS Foyer communal des anciens Service animations de la R.W.
<b>DISPOSITIFS ENVISAGES</b>	Evènements : Sortie des séniors, repas de Noël des séniors, journées de l'âge d'or (sous réserve des dispositions sanitaires liées au COVID) Organisation d'animations innovantes au foyer communal des anciens Organisation d'animations innovantes à la R.W.
<b>ACTIONS 2020 PREVUES</b>	Organisation des évènements sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur Mise en œuvre des animations du foyer communal des anciens Mise en œuvre des animations de la R.W. Actions de communication

AR PREFECTURE

083-218300341-20200731-CCAS2020\_01\_011-DE

Regu le 05/08/2020

PRESENTATION DU CCAS  
LE CADRE JURIDIQUE  
LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE  
L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE  
LES RESSOURCES HUMAINES  
LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020  
L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT  
L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT  
**LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES**

## LES POLITIQUES PUBLIQUES MUNICIPALES

### POLITIQUES SOCIALES

<b>OBJECTIFS</b>	Réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) Favoriser l'accès aux services publics Favoriser l'accès aux droits Assurer la tenue des permanences au CCAS Accompagnement social Instruction des dossiers sociaux
<b>STRUCTURES ET SERVICES CONCERNES</b>	Administration générale CCAS : Accueil ; Bureau Information et Aide Sociale (BIAS guichet unique) Bureaux des permanences Résidence Wetzel Foyer communal des anciens
<b>DISPOSITIFS ENVISAGES</b>	ABS Accueil, information et orientation du public Mise en accessibilité des services publics Partenariats dans le cadre des permanences Mise en place de nouveaux services Convention avec le CLIC HADAGE Aide et accompagnement des administrés pour l'accès aux droits
<b>ACTIONS 2020 PREVUES</b>	Etude des besoins sociaux sur les années 2020-2021 Formation du personnel Mise en œuvre de l'AD'AP Organisation des partenariats avec les partenaires assurant des permanences Signature de la convention avec le CLIC HADAGE Etude sur la mise en place de nouveaux services